

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue/Plan d'action/2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Amue / Plan d'action / 2012

Construit à partir des enquêtes, consultations, benchmarks et analyses qui ont été réalisés par l'Amue au cours de l'année 2011, le plan stratégique de l'Agence vise à apporter une réponse plus globale et en adéquation avec les attentes identifiées comme prioritaires par nos adhérents.

Présenté et discuté lors de rencontres organisées avec la communauté universitaire (CPU, ASG, CDEFI, CSIESR, AACU...), et les partenaires institutionnels et financiers (MESR, IGAENR..., CDC), ce plan stratégique a été validé et assuré d'un engagement fort et décisif de l'Etat.

L'Amue, encouragée et redimensionnée, se donne pour objectifs le développement de la coopération universitaire, l'amélioration, de la performance des établissements et la diffusion de l'innovation : une nouvelle approche de la mutualisation.

Son offre de produits et de services couvrira l'ensemble des domaines de l'établissement, de support et de soutien au cœur de métier, formation et recherche, et organisée en trois axes complémentaires :

- systèmes d'information,
- formation continue des personnels,
- accompagnement des établissements.

Les logiques d'offre et de financement de chacun de ces axes seront spécifiques.

Une Amue plus ouverte à la diversité des attentes, plus proche des établissements et davantage engagée dans l'accompagnement des processus de transformation en cours : le plan d'action 2012 doit illustrer les orientations nouvelles du plan stratégique !

/SOMMAIRE

/SOMMAIRE

/SOMMAIRE

Axe 1/L'urbanisation du SI	4
SIFAC	6
SIHAM	7
HARPEGE.....	9
POEMS	10
APOGÉE	11
RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE.....	12
ROF	13
PRISME	14
DÉCISIONNEL.....	15
EVRP	16
GRAAL	17
CAPLAB	18
GESLAB	18
Axe 2/L'offre de formation continue.....	19
Le pilotage	22
La recherche	23
La formation et la vie de l'étudiant.....	24
Les finances.....	25
Les achats.....	27
Les ressources humaines.....	28
La santé et la sécurité au travail	29
Le patrimoine immobilier	30
Le système d'information	31
Les Relations internationales	32
Axe 3/Accompagnement aux établissements.....	33
L'instruction de dossiers techniques	35
La veille et l'information	36
Des espaces d'échanges	37
Une centrale d'achats.....	39

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

AXE 1/L'URBANISATION DU SI



Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Axe 1/L'urbanisation du SI

Introduction

Les attentes SI des adhérents sont fortes : elles portent à la fois sur les périmètres fonctionnels couverts, l'interopérabilité des outils et la capacité à les utiliser notamment à des fins de pilotage. Les problématiques de coût, d'exploitation et d'ergonomie sont également de plus en plus présentes, et devront être davantage explicitées et prises en charge.

Au cours de l'année 2012, l'activité concernera les produits historiques, déjà largement implantés, comme Apogée ou Sifac : pour ces produits, l'extension des périmètres couverts par la mutualisation est la priorité.

Plusieurs produits nouveaux vont commencer à être implantés de manière « industrielle » : Siham, ROF et EVRP. Pour la première fois, l'Amue va pouvoir développer en parallèle l'implantation de ces produits. C'est l'occasion de développer et de mettre en commun les éléments de conduite du changement indispensables.

L'Amue engagera par ailleurs des études visant la réalisation de plusieurs nouveaux outils : CAPLAB, dans le domaine de la recherche, et le renouvellement de l'offre de scolarité sont les priorités, ainsi que l'ensemble des éléments facilitant l'interopérabilité des solutions.

/SIFAC

/SIFAC

/SIFAC

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

Sifacweb

Cette fonctionnalité répondra à une attente de simplification de l'ergonomie de Sifac. Elle sera basée sur une interface web et couvrira les processus clés que sont la saisie d'une commande d'achat et son suivi, la certification du service fait, la saisie des frais de mission ainsi que la consultation d'états de consommation budgétaire.

Le premier lot (commandes, service fait, éditions) sera livré en pilotes en mars 2012 puis généralisé en milieu d'année. La partie missions est également programmée sur 2012.

Dématérialisation des factures fournisseurs

Une solution de dématérialisation de factures fournisseurs, intégrée avec Sifac sera construite. Le démarrage de six établissements pilotes est prévu à l'automne 2012 pour une généralisation en 2013.

Interface Sifac / Gestlab

Les interfaces entre Sifac et le nouvel outil de gestion financière du laboratoire, Gestlab, seront réalisées en 2012. Elles couvriront trois attentes :

- le déversement depuis Sifac des actes de gestion relatifs aux crédits des UMR gérés sur budget université vers Gestlab, pour y permettre une vue consolidée de l'activité de ses laboratoires,
- l'initialisation depuis Gestlab d'actes de gestion réalisés directement par les gestionnaires d'UMR sur budget université (commandes, services faits, missions...),
- la remonté de Gestlab vers Sifac des crédits des UMR gérés sur budgets EPST pour permettre dans Sifac une vue consolidée de l'activité de ces laboratoires.

Activités d'accompagnement ou déploiement...

- Un accompagnement au démarrage des 8 établissements démarrant Sifac en exploitation en 2012.
- Une assistance à l'utilisation de Sifac pour les 98 établissements en exploitation (6000 demandes d'assistance estimées pour l'année 2012).
- Un effort d'accompagnement pour les établissements exploitant déjà le produit et visant à les aider à en optimiser l'utilisation et en tirer le meilleur parti.

/SIHAM

/SIHAM

/SIHAM

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

- La finalisation du périmètre 1 permettant d'avoir un produit Siham incluant l'ensemble des briques RH dont la préliquidation de la paie.
- La fin des fonctions GPEEC compétences, formation, évaluation, mobilité donnera lieu à la livraison d'un premier lot du périmètre 2 (cf. schéma cible), le tout s'appuyant au maximum sur le standard HR Access Solutions.
- Au niveau décisionnel deux axes de travaux sont prévus :
 - La fourniture de la solution permettant de réaliser le pilotage de la masse salariale,
 - Au niveau du pilotage stratégique et opérationnel RH, des ateliers d'expression des besoins seront réalisés en coordination des travaux généraux de l'Amue sur le décisionnel. L'objectif est de définir dans une architecture cible d'ensemble les besoins en terme d'indicateurs, d'axes d'analyse, et de modèle décisionnel RH.

2012 la première vague de déploiement de Siham sur une dizaine d'établissements

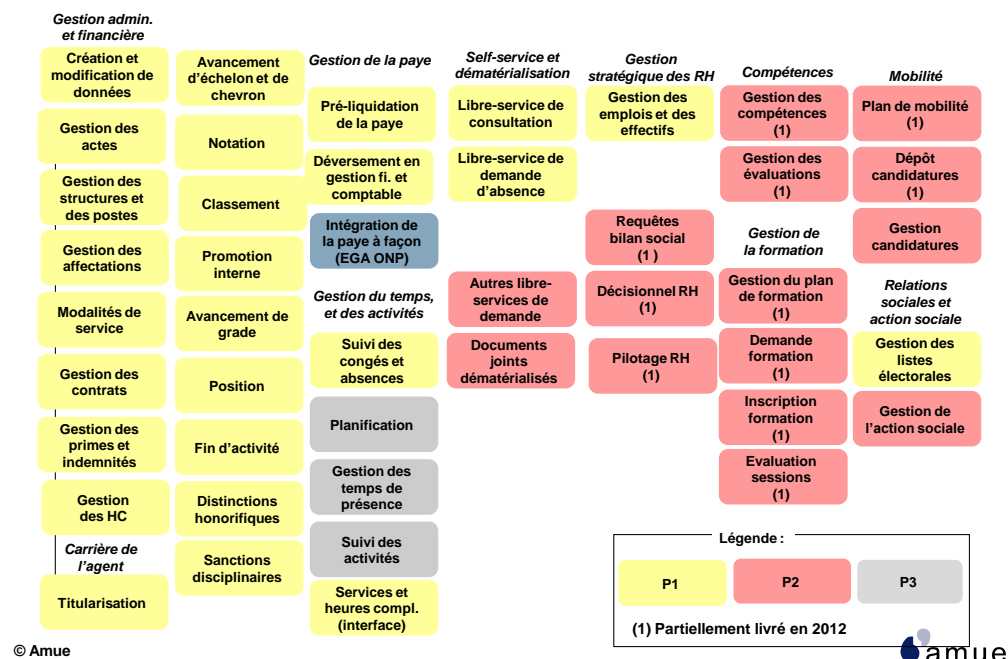
Fin 2011 a été lancée la première vague d'implantation de Siham post sites pilotes, constituée d'une dizaine d'établissements qui entreront en production entre fin 2012 et le printemps 2013. L'Amue les accompagnera tout au long de l'année 2012 pour l'installation de leurs instances du produit Siham, la formation de leurs équipes, la personnalisation de leur souche Siham en fonction de leurs besoins et contexte, et pour les travaux de reprise des données venant de leur brique SIRH actuelle.

Mi-2012 est susceptible d'être lancé le déploiement d'une deuxième vague industrielle de Siham pour démarrage en production fin 2013.

Schéma 1



Périmètre fonctionnel de Siham



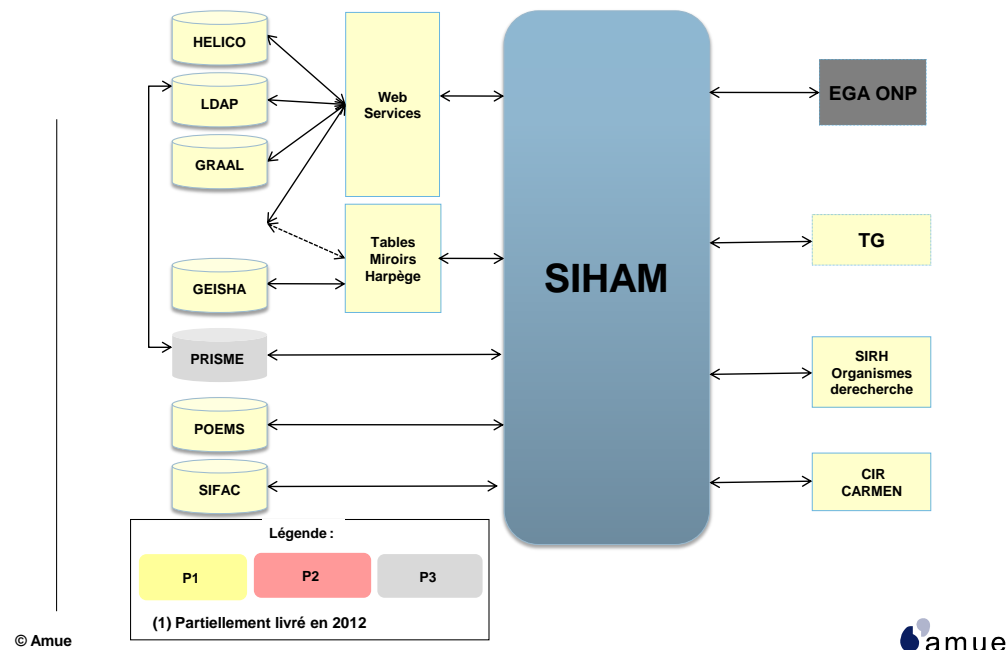
© Amue



Schéma 2



Interfaces SIHAM et Interfaces



© Amue



/HARPEGE

/HARPEGE

/HARPEGE

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

L'Agence assurera la maintenance corrective, réglementaire et technique indispensable pour Harpège tout en garantissant la plus grande part de ses forces sur le projet Siham.

Elle stabilisera l'outil de remontée de données RH SupInfo et mettra en place un nouvel outil lié à l'évaluation des enseignants-chercheurs.

Sur les aspects techniques, la diffusion de la version technologique 11G interviendra fin 2012 ou tout début 2013.

Activités d'accompagnement ou déploiement...

L'Agence continuera à assister et à accompagner les établissements utilisateurs d'Harpege.

Un accent tout particulier sera mis sur la fiabilisation de données, notamment pour les établissements désireux d'opérer un basculement vers Siham.

/POEMS

/POEMS

/POEMS

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

Le ministère du budget reste l'éditeur de l'application Poems, avec une mise à disposition de cette application par l'Amue au profit de ses adhérents. En partenariat avec le ministère du budget, l'avancement de la construction de Poems v2 se poursuivra en 2012, avec notamment :

- la mise en place d'une interface Siham/Poems, qui permettra d'alimenter automatiquement les mouvements nécessaires à l'utilisation de Poems. Cette saisie unique des données réduira la charge pour les utilisateurs,
- une activité d'expertise et de cadrage sur la possibilité d'opérer une modification des données à manipuler par l'outils Poems. Les établissements sont désireux de disposer de données comptables et financières, en plus des données RH, afin d'avoir un suivi et pilotage plus fin.

Activités d'accompagnement ou déploiement

En partenariat avec le ministère du Budget, l'Amue continuera à assister les utilisateurs de Poems et à accompagner les établissements désireux d'implanter Poems pour le pilotage et le suivi de la masse salariale.

/APOGÉE

/APOGÉE

/APOGÉE

L'activité de maintenance et d'accompagnement Apogée 2012 restera soutenue et un dispositif de pilotage conjoint Etablissements/Amue du projet sera mis en place pour bâtir la feuille de route des deux à trois prochaines années.

Mise en place d'un pilotage du projet Apogée par les établissements

La mise en place d'un comité de pilotage Etablissements permettra de dresser et d'instruire un ensemble de thématiques d'évolutions potentielles et prioritaires afin de proposer une cible et une trajectoire, soumises à l'arbitrage du comité.

Il sera également moteur dans la réalisation du *Club Utilisateur* nouvelle formule, qui sera prévu sur deux journées.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

Un ensemble de lots d'évolutions sera planifiés tout au long de l'année 2012 pour la mise à disposition de la version technologique 2013 :

Les innovations ou améliorations fonctionnelles suivantes seront diffusées :

- la généralisation du service de saisie de notes enseignant, suite phase pilote,
- l'intégration SI : avec la TG (prélèvement automatique), avec Admission Postbac,
- la fonction de purge et archivage,
- la rénovation du domaine thèse et intégration avec son écosystème, parchemins (diplômes en partenariat international) et la liaison avec le référentiel de l'offre de formation.

Enfin, une nouvelle version technologique (11G) sera livrée.

Activités d'accompagnement ou déploiement...

- Accompagnement à la fusion des bases apogée des établissements nouvellement fusionnés UDL et AMU : expertise, tests, tests de performances et de montée en charge, assistance et capitalisation de l'outillage
- Accompagnement à l'exploitation des gestionnaires PACES (atelier)
- Ateliers accélérateurs d'aide au déploiement pour les établissements souhaitant implanter un nouveau service numérique à distance
- Accompagnement à l'implantation de l'ENSA Paris la Villette

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

En 2012, l'Amue lancera le projet de renouvellement SI du domaine de la *formation & vie de l'étudiant* et assurera:

- la poursuite de l'activité de veille du marché des solutions ERP performantes sur le cœur du domaine et des solutions performantes sur des fonctions connexes,
- le partage d'expériences avec les établissements français qui se sont déjà engagés dans des démarches de renouvellement de leur SI scolarité et, avec les établissements étrangers, des retours d'expériences innovants (transformation et optimisation des processus, offre de services innovants et modernes à destination de ses usagers, etc.).
- les activités de construction du cahier des charges du projet de renouvellement, avec un groupe d'établissements et d'experts volontaires et porteurs de bonnes pratiques. Seront organisés :
 - l'expression des besoins métiers, via des groupes de travail, visant à faire émerger les meilleures pratiques et une accélération de la performance administrative, intégrant les nouvelles formes d'apprentissages,
 - l'identification des services métier à offrir aux étudiants et enseignants-chercheurs, intégrant les nouveaux usages et tout le potentiel des nouvelles technologies (nomadismes, connectivité avec les réseaux sociaux, dématérialisation...),
 - la poursuite des travaux d'urbanisation des fonctions SI afin de délimiter les contours précis du projet,
 - la délimitation du périmètre précis de l'offre de services mutualisés.
- les activités de construction et de publication de marchés visant à choisir les prestataires (éditeur, intégrateur) qui en 2013 construiront puis déploieront la nouvelle offre,

/ROF

/ROF

/ROF

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

Le premier semestre sera consacré à la finalisation de la construction de la solution et permettra d'ajouter à l'outil actuellement en exploitation pilote les fonctionnalités suivantes :

- L'extraction et les éditions des dossiers d'habilitation des formations co-habilitées et non co-habilitées dans le cadre du dialogue contractuel
- L'extraction pour publication des formations co-habilitées qui permettra à plusieurs sites co-habilités et disposant du ROF de publier leur offre co-habilitée sans la re-saisir
- La gestion des programmes communs à plusieurs formations facilitant la modélisation des portails dans le cadre du plan licence
- L'aide à la saisie dans la brique de scolarité et l'évolution d'Apogée pour permettre le dialogue avec le ROF

En parallèle de cette construction, les échanges se poursuivront avec les partenaires tels que FormaSup et l'Onisep afin de garantir que l'offre de formation extraite du ROF pourra être affichée sur des portails thématiques.

Au deuxième semestre commenceront les travaux de conception de la nouvelle version de l'outil autour de trois axes :

- renforcement de l'intégration au sein du SI,
- aide au pilotage
- amélioration de la visibilité de l'offre de formation (gestion du multi-linguisme).

Activités d'accompagnement ou déploiement...

Dès janvier débutera le déploiement de la solution avec le lancement d'une campagne pour la première vague de déploiement, (en cible une dizaine d'établissements).

Le premier semestre sera ensuite consacré à la phase de pré-implantation du produit (choix organisationnels, constitution de l'équipe projet en établissement, choix de modélisation, réflexion sur la conduite du changement...) afin qu'au cours du deuxième semestre, les établissements mettent le système en production.

Tout au long du projet de chaque établissement (avant et après mise en production), l'Amue les accompagnera via des séminaires et un suivi régulier.

Le suivi rapproché des quatre sites pilotes exploitant le ROF depuis avril 2011 se poursuivra jusqu'à la fin du premier semestre. Leur expérience sera capitalisée tant dans le plan produit que dans le dispositif d'accompagnement.

/PRISME

/PRISME

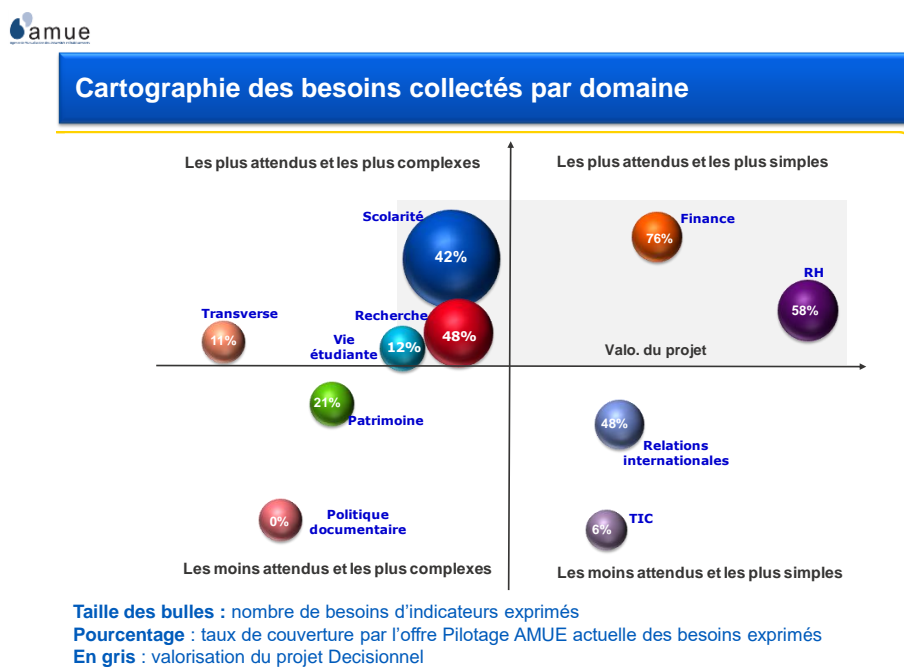
/PRISME

Le projet PRISME, d'intermédiation entre les différentes briques métier du SI (flux applicatifs, cohésion et propagation des données référentielles) démarrera fin 2012 après une phase d'appels d'offres. Ce projet traite des problématiques de flux applicatifs ainsi que de gestion et propagation dans le SI des données référence partagées entre les domaines métier. PRISME s'appuiera sur un nouveau socle (logiciel spécialisé) dont le choix sera opéré au 1^{er} semestre via un accord cadre. Sur cette base, un intégrateur sera choisi pour construire et déployer industriellement le produit Prisme (objectif de déploiement de sites pilotes dès 2013).

En parallèle, l'Amue présentera, sur le périmètre des personnes ressources, un démonstrateur construit sur la base d'un socle logiciel open source et développé en 2010 et 2011 en collaboration avec plusieurs établissements.

/DÉCISIONNEL /DÉCISIONNEL /DÉCISIONNEL

Les études menées ont permis de définir la cible fonctionnelle.



8

Par rapport à la situation actuelle, l'offre *Décisionnel* apportera donc :

- une offre logicielle consolidée couvrant, avec un dispositif unique et cohérent, l'ensemble des besoins du domaine décisionnel et du pilotage,
- des services permettant d'optimiser leurs pratiques dans ce domaine (partage de retour d'expériences, accompagnement, formation, méthodologie...),
- la prise en compte de la diversité des SI des établissements en proposant une solution intégrable à l'ensemble des domaines de gestion qu'ils soient couverts par des logiciel Amue ou proposés par d'autres éditeurs,
- une couverture fonctionnelle répondant aux différentes pratiques des utilisateurs dans le domaine du pilotage pour les niveaux opérationnels, décisionnels et stratégiques,
- une cohérence des informations pour l'ensemble des acteurs quel que soit le niveau de restitution (opérationnel, décisionnel et stratégique) et, en cohérence avec les remontées d'informations vers les tutelles ou les partenaires (MESR, AERES...).

Les études préalables et appels d'offres menés en 2012 permettront un démarrage des travaux fin 2012/début 2013. Des démonstrateurs permettant de confirmer la capacité du futur dispositif en cours de construction précéderont la première version pilote (cible 2013).

/EVRP

/EVRP

/EVRP

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

L'année 2011 a vu la naissance d'une application unique AMUE/CNRS, l'application EVRP pour la gestion de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Après une validation par trois pilotes côté universités, le premier trimestre sera consacré à l'urbanisation d'EVRP ce qui permettra l'intégration de la solution dans le système d'information des établissements via un rattachement aux solutions de ressources humaines notamment.

Une Tierce Maintenance Applicative est mise en place en 2012, pilotée par la DSI CNRS, en lien avec l'Amue, pour la gestion de la maintenance de l'application.

Le deuxième trimestre sera consacré au déploiement de la solution

Activités d'accompagnement ou déploiement...

Le lancement de l'industrialisation du déploiement de la solution se fera en 2012, avec le lancement d'une campagne pour la première vague. Ce premier déploiement sera réalisé au cours du deuxième trimestre, pour une utilisation en production dès la fin du premier semestre.

L'Amue accompagnera les établissements en facilitant les retours d'expérience, par le suivi individualisé, des séminaires (projet, organisation, conduite au changement) et des formations.

/GRAAL

/GRAAL

/GRAAL

L'application Graal de gestion de la recherche est développée et maintenue par le GIS Graal avec lequel les établissements, intéressés par l'application, doivent conventionner. Le GIS a confié à l'Amue la responsabilité du déploiement du logiciel et de l'assistance à travers l'outil DA/DM. Il assiste l'Amue dans son activité d'assistance par son expertise.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

En 2012, le GIS Graal, éditeur de la solution, assurera la maintenance de Graal. L'Amue apporte son soutien au GIS, en tant que de besoin.

Des évolutions sont planifiées :

- la mise en place d'une nouvelle structure « Recherche »,
- l'interface Graal/Siham qui permettra d'effectuer le lien avec la nouvelle application de gestion des ressources humaines,
- la mise en place d'une nouvelle application de moissonnage des publications (DEMETER). Cette application sera distincte de Graal et pourra être interfacée avec tout produit de gestion des activités de recherche.

Activités d'accompagnement ou déploiement...

En partenariat avec les experts du GIS, l'Amue assurera une assistance à l'utilisation pour les utilisateurs de Graal, et une activité de déploiement pour les établissements intéressés.

Concernant le SI recherche, les travaux sur les deux projets de SI ci-dessous ont été actés au travers du protocole CPU/Amue/CNRS et démarreront en 2012.

/CAPLAB

/CAPLAB

/CAPLAB

Outil partagé par les unités de recherche et leurs établissements supports (universités et organismes) qui permettra la description des activités réalisées en leur sein, quel que soit leur type, et fournira les données de façon dynamique pour aider à la réalisation du dossier AERES et de rapports de l'unité ou pour produire des documents de suivi des activités

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

L'année 2012 sera consacrée aux études préalables. Les partenaires doivent identifier et constituer l'équipe projet au tout début de l'année 2012. En parallèle, un benchmark des produits du marché (éditeurs ou produits locaux aux établissements) sera réalisé pour déterminer si CAPLAB sera construit de toutes pièces ou à partir d'une souche existante.

Des travaux d'urbanisation des fonctions de SI concernant ou impliquant le laboratoire seront menés conjointement avec le CNRS et les autres organismes.

Les appels d'offres seront lancés en 2012 pour un démarrage de la réalisation du produit en fin d'année.

/GESLAB

/GESLAB

/GESLAB

Outil commun de gestion financière des unités de recherche. Ce système d'information financier au niveau de l'unité de recherche sera interfacé aux systèmes d'information des établissements, universités et organismes

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

L'outil de gestion financière du laboratoire sera réalisé conjointement avec le CNRS. En 2012 les premières réalisations touchent principalement à l'intégration d'une première version de ce SI GESLAB (construit à partir de la souche Xlab du CNRS) avec le SI des établissements, Sifac.

Les travaux d'interfaçages et leur contenu sont détaillés ci-dessus dans la page consacrée à Sifac.

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

AXE 2/L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue

Axe 2/L'offre de formation continue



Introduction

Les études réalisées en 2011 ont permis d'identifier le développement des compétences des personnels comme un chantier prioritaire, et pour lequel une action de mutualisation est particulièrement pertinente dès lors qu'elle s'accompagne d'un effort de proximité. L'offre de formation 2012 est ainsi en fort développement avec trois objectifs associés :

- couvrir en plus grande partie les domaines relatifs aux missions des adhérents, dans leur recherche de performance et de professionnalisation,
- promouvoir des dispositifs de formation diversifiés, transverses et interactifs,
- faciliter l'accès à la formation pour tous les agents, par le développement d'actions sur sites.

La cible attendue, pour les formations SI, est de

80 actions - 350 jours de formation - 2000 stagiaires

Une offre de formation continue pour les personnels largement développée et rassemblée dans un catalogue unifié

Les processus de mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduisent par des demandes de nouvelles formations, portant tant sur les modifications induites dans les actes et/ou processus de gestion que dans la conduite du changement.

Cette importante attente revêt deux caractéristiques liées :

- elle ne porte plus principalement sur les besoins des personnels de haut niveau et des cadres : elle est ressentie également comme nécessaire pour toutes les autres catégories de personnels, afin qu'elles puissent alimenter et relayer les changements au cœur des différents services et unités pédagogiques et de recherche ;
- elle est plus large que la simple formation aux nouvelles règles institutionnelles et techniques. Elle englobe davantage le besoin d'accompagnement.

En 2012, l'Amue proposera donc une offre plus ambitieuse, rassemblée dans un catalogue, rassemblant pour la première fois ses formations métier et SI avec comme objectif d'organiser un appui accru aux établissements en mutualisant l'offre de formation et en la rendant plus lisible.

Enfin, cette offre a été élaborée en définissant des cibles prioritaires, notamment avec la CPU, le Ministère et les organisations professionnelles (ASG, AAC, ADRH, PARFAIRE...). Elle a fait l'objet d'un travail conjoint avec l'ESEN afin de répondre aux attentes des personnels et de garantir la complémentarité des actions.

L'Amue, investira en 2012 de nouveaux domaines considérés comme stratégiques et fera évoluer des domaines existants :

- la gestion de la recherche, afin de faciliter le fonctionnement des unités mixtes de recherche communes aux universités et aux organismes de recherche ;

- la gestion du patrimoine immobilier pour aider les établissements dans l'optimisation et la valorisation de leur patrimoine immobilier ;
- la santé et la sécurité au travail afin d'accompagner les établissements à l'identification et à la maîtrise des risques professionnels ;
- l'environnement juridique afin de sécuriser les actes de gestion, le patrimoine scientifique et les productions intellectuelles ;
- La gestion des ressources humaines, dans le cadre du déploiement du progiciel Siham, dans l'optimisation de l'utilisation et des processus ;
- la vie étudiante pour accompagner les établissements dans la mise en place de structures d'accueil (orientation active, engagement étudiant, volontariat...) et de mobilité étudiante nationale et internationale. Concernant le SI, les actions de formation autour du produit Apogée seront renforcées avec une prise en compte notamment des dernières évolutions telles que paiement des droits d'inscription en trois fois et prise en compte des services numériques d'accès à distance à l'information ;
- la gestion financière et comptable, en renforçant ses actions de formation autour du progiciel Sifac, en proposant de nouvelles formations afin de renforcer la compétence et la professionnalisation des agents utilisateurs de Sifac, notamment autour d'un cursus comptabilité générale.

Les modalités de mises en œuvre

La conduite de toutes ces actions nécessitera la diversification des formes d'interventions pour répondre le plus précisément possible aux attentes et préoccupations des établissements.

Ces formes prendront appui sur des apports théoriques et méthodologiques, l'analyse des actions et des expériences innovantes conduites dans les établissements, des illustrations par retour d'expériences d'ateliers pratiques, d'échanges entre participants.

Les contenus de formation seront conçus avec des experts issus des établissements, ou de collaborations extérieures établies, à consolider et à élargir. Dans tous les cas, des partenariats seront recherchés avec les acteurs de formation existants – notamment les universités, l'ESEN, les organismes de recherche.

Enfin, afin d'être au plus près des attentes des personnels, l'Agence développera des plateformes régionales de formation, outre celles de Paris et Montpellier, afin de démultiplier les actions de formations au plus près des établissements adhérents. Le plan d'actions 2012 inclut donc la mise en place d'accords régionaux afin de déployer une partie de l'activité sur les sites de Poitiers (avec l'ESEN), dans les régions de Lyon, Nancy et d'autres sites. Ces centres auront pour vocation de fédérer les actions et événements géographiques intra ou inter-établissements.

Il est souhaité également que l'offre de formation dite *présentielle* soit complétée par une offre dite " virtuelle ". Les premières expériences seront explorées en 2012.

/LE PILOTAGE

/LE PILOTAGE

/LE PILOTAGE

L'Amue renforcera en 2012, dans un contexte de fort renouvellement des gouvernances universitaires, l'ensemble des actions liées à la prise de fonction pour les personnels de gouvernance.

L'objectif de ces formations sera de donner aux directions les outils et méthodes afin d'ordonner, maîtriser et accompagner le pilotage de leur établissement. Leurs contenus prendront en compte les évolutions du dialogue contractuel, la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens...

Au travers de ces formations, l'Amue favorisera l'appropriation des méthodologies nécessaires à la conduite du changement, au contrôle interne, à la mise au point de tableaux de bord stratégiques dans une perspective pluriannuelle. Elle contribuera à professionnaliser les personnels autour des processus d'autoévaluation et d'audits internes.

Les formations seront développées en cohérence avec la construction et le déploiement des applicatifs et seront déclinées par sous-domaines fonctionnels. Elles permettront de définir et de préciser les objectifs et les indicateurs de mesures restitués selon différentes thématiques d'analyse.

Actions envisagées

Gouvernance

- Cycles d'information et d'échanges pour présidents
- Délégations et responsabilités des chefs d'établissement
- Cycle de formation à la prise de fonction des élus
- Exercer la fonction de vice-président CEVU
- Cycle de formation des directeurs d'UFR
- Cycle de formation à la prise de fonction DGS et DGS adjoint
- Délégation de pouvoir et de signature

Méthodologie de pilotage

- Management stratégique
- Outil d'analyse stratégique
- Objectif et indicateurs
- Construction et analyse des tableaux de bord, indicateurs
- BO GRAAL
- BO Harpege - niveau 1
- BO Harpege - niveau 2
- BO Sifac
- Les démarches qualité dans l'enseignement supérieur
- Fusion des services : process qualité et labellisation
- Démarches et outils de prospective
- La pluri-annualité en ressources humaines/comptabilité

/LA RECHERCHE

/LA RECHERCHE

/LA RECHERCHE

La loi LRU a généré une importante transformation organique et structurelle des établissements universitaires et une transformation corollaire dans leurs relations avec les organismes de recherche.

Par ailleurs, le développement des nouveaux dispositifs (ANR, AERES...) et les *Investissements d'avenir* ont rendu de plus en plus lourde et complexe la gestion de la recherche.

Aussi, importe-t-il que l'Amue puisse accompagner les établissements dans leur rôle d'opérateur de recherche et soutenir les actions prévues visant à identifier et à socialiser les modes d'organisation et les processus de gestion les plus efficaces tout en favorisant la recherche d'une convergence à partir d'actions et d'outils communs conçus avec les EPST.

Dans cette perspective, l'Amue proposera pour la première fois une offre de formation permettant d'acquérir les connaissances essentielles liées à l'exercice de la fonction de membre de conseil scientifique ou de directeur d'unité de recherche. Il s'agit également d'accompagner les établissements à mieux intégrer la gestion opérationnelle de la recherche en leur sein, en organisant des formations spécifiques dans certains domaines, mais aussi des formations dont l'objectif est d'apporter des connaissances à l'ensemble des personnels administratifs sur les spécificités et les enjeux de la gestion de la recherche.

L'Agence s'engage également à poursuivre l'accompagnement des établissements dans la mise en place de la *délégation globale de gestion* pour renforcer le pilotage des laboratoires de l'établissement et la coordination des actions avec les EPST.

Actions envisagées

- Cycle de formation des membres du conseil scientifique
- Cycle de formation des directeurs d'unité de recherche
- Enjeux et modalités d'organisation de la gestion de la recherche = cycle intensif initial (niveau 1)
- Les relations entre universités et organismes de recherche (niveau 2)
- La mise en place de la délégation globale de gestion
- La gestion financière des unités de recherche
- GRAAL (Gestion des données de la Recherche, Application des Activités Laboratoires)

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

Pour soutenir l'évolution des politiques de formation, les cycles de formation seront renforcés pour couvrir l'ensemble des responsabilités dévolues aux directeurs des études et des services de scolarité, aux directeurs de services SCUIO-IP, aux vice-présidents CEVU, aux directeurs et responsables administratifs de services de formation continue.

Par ailleurs, des actions seront menées afin d'accompagner les établissements dans leur ancrage territorial, de façon à les aider à développer leur visibilité locale et régionale, en impliquant tout particulièrement les partenaires institutionnels des établissements (Conseils régionaux et généraux, Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre des métiers...) et les entreprises locales.

En parallèle, des actions seront menées afin d'accompagner les établissements dans leur maîtrise du système d'information Apogée, avec des modules spécialisés et renforcés pour intégrer les dernières évolutions telles que le paiement des droits d'inscription en trois fois ou l'usage des services numériques d'accès à distance à l'information.

Actions envisagées

- Exercer la fonction de responsable des maisons de l'étudiant
- La mission de vice-présidents étudiants
- Les missions des directeurs et responsables universitaires de l'orientation et de l'insertion (en partenariat avec la COURROIE)
- Formation des cadres de service de formation continue – responsable administratif en (partenariat avec la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue)
- Formation des personnels universitaires des services de l'orientation et de l'insertion professionnelle
- Formation des directeurs de service universitaire de formation continue (en partenariat avec la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue)
- Cycle d'échanges des responsables de services de scolarité (DEVE)
- Formation des personnels chargés de la communication dans les services universitaires de formation continue (en partenariat avec la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue)
- Accueil et suivi des étudiants étrangers
- Apogée : introduction à l'outil
- Apogée : la gestion des inscriptions administratives
- Apogée : la gestion des inscriptions pédagogiques
- Apogée : les structures d'enseignements et modalités de contrôles de connaissances

/LES FINANCES

/LES FINANCES

/LES FINANCES

En matière de gestion financière et comptable, les évolutions en profondeur des pratiques justifient une adaptation des outils et des processus que l'Amue accompagne.

Des modules de formation adaptés à chaque responsabilité (le pilotage d'une part, la technicité et la gestion d'autre part) seront mis en place afin que chaque acteur puisse assumer le rôle propre qui lui est imparti.

- Les actions destinées à la gouvernance s'articuleront autour de la maîtrise des notions utiles au pilotage de l'établissement (marge de manœuvre financière, appui sur les calculs de coûts, projection pluriannuelle).
- Celles destinées à l'administration s'adresseront aux agents de toutes les catégories. Un parcours de formation recouvrant tous les aspects financiers sera proposé, autour de la gestion budgétaire, financière, la comptabilité générale, la comptabilité analytique (en interaction avec le domaine pilotage), la TVA, les marchés (préparation, passation, exécution, règlement), la paye (en interaction avec le domaine ressources humaines), les missions, la gestion de la recherche. En effet, la prise de conscience de la portée des tâches de gestion effectuées, la compréhension de leur intégration dans un processus global et la polyvalence des agents sont des facteurs déterminants pour l'exigence d'une information financière de qualité, nécessaire à l'obtention de la certification annuelle des comptes.

En parallèle, des actions seront menées pour la mise en place de modules de formation, dits avancés, autour de Sifac. Ces modules permettront une maîtrise supplémentaire du progiciel modulaire qu'est Sifac.

L'Amue déploiera en région des formations liées à un cursus ordonnateur, ce parcours qui intéresse une volumétrie importante d'agents.

Actions envisagées

- Le contrôle interne comptable et financier
- Portée et usage de la politique budgétaire
- Comptabilité analytique en EPSCP
- Analyse financière
- Gestion financière des contrats de recherche
- Formations relatives à la TVA
- Comptabilité analytique – contrat de recherche
- Comptabilité analytique – diplôme
- Contrôle interne sur un processus paie

- Contrôle interne sur un processus immobilisation
- Contrôle interne sur un processus – contrat recherche
- Cadre budgétaire et financier RCE
- Sifac - Référentiel
- Sifac - Budget
- Sifac - Recettes
- Sifac - Dépenses
- Sifac - Missions
- Sifac - Comptabilité générale et auxiliaire Partie 1
- Sifac - Comptabilité générale et auxiliaire Partie 2
- Sifac - Comptabilisation des immobilisations
- Sifac - Elaboration compte financier
- Sifac - Processus et clôture d'exercice
- Sifac - Convention
- Sifac - Marché
- Sifac - Suivi et exécution budgétaire
- Sifac - Régies

/LES ACHATS

/LES ACHATS

/LES ACHATS

Le travail en réseau conduit avec les responsables de services Achats et Marchés des établissements a permis de concevoir un corpus de formation complet sur le cycle de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés.

L'Amue poursuivra le développement de ces formations pour mieux optimiser les politiques d'achat et leur mise en œuvre mais aussi pour sécuriser certains domaines. La matière sera abordée à travers les notions de coût, de suivi, d'indicateurs et de qualité.

Actions envisagées

- Les achats sous le régime de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005
- Réglementation et gestion des achats
- La politique d'achats
- Les clés de l'analyse fonctionnelle appliquées à l'achat public
- Ateliers d'écriture de clauses contractuelles
- Maîtriser la passation et la rédaction d'un accord-cadre
- Sécuriser les marchés de travaux liés à l'immobilier
- Achat durable

/LES RESSOURCES HUMAINES

/LES RESSOURCES HUMAINES

/LES RESSOURCES HUMAINES

Depuis peu, les établissements sont conduits à gérer les emplois et à piloter la masse salariale, à prendre en charge la paye de tous les personnels de l'établissement, à définir et mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines. Pour les accompagner, l'Amue développera fortement son accompagnement dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la masse salariale, la gestion pluriannuelle des emplois, des effectifs et des compétences.

En 2012, l'Amue déploiera auprès des gestionnaires, de manière intensive et aux plus près des établissements (en régions), la formation relative aux « fondamentaux de la gestion des personnels des EPSCP ».

Elle maintiendra la formation des personnels à la maîtrise de l'ensemble des champs couverts par l'application Harpège tout en accompagnant la mise en place du système d'information Siham.

Actions envisagées

- Exercer la fonction de DRH
- Les fondamentaux de la gestion de personnels
- La gestion des emplois et le pilotage de la masse salariale
- POEMS
- La maîtrise de la paie des agents titulaires
- La maîtrise de la paie des agents non-titulaires
- La gestion des personnels hospitalo-universitaires
- La GPEEC
- Les règles de classement des enseignants-chercheurs
- La modulation des services des enseignants-chercheurs, les heures complémentaires
- Harpège Module 1
- Harpège Module 2
- Harpège Module 3

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Les enjeux de la sécurité au travail nécessitent une sensibilisation forte de la gouvernance. Les établissements sont engagés à évaluer les risques encourus par leurs agents et à mettre en place des actions de diminution de ces risques.

Des actions de sensibilisation seront mises en place à destination des responsables d'établissement pour une sensibilisation aux aspects réglementaires et juridiques, ainsi qu'un appui aux services en charge de ces questions.

Actions envisagées

- Stratégie de prévention
- Les risques psychosociaux
- Management de la sécurité
- Santé et sécurité au travail
- EVRP : évaluations des risques professionnels, élaboration des actions de prévention, édition du document unique.

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités a permis aux établissements d'enseignement supérieur d'être pleinement propriétaires des biens immobiliers mis à leur disposition.

Cette faculté implique un appui fort qui conduit l'Amue à proposer aux acteurs de l'immobilier un accompagnement dans ce domaine, complémentaire du programme de l'ESEN. L'offre consistera à accompagner les établissements afin d'identifier les différents aspects techniques et financiers de la gestion patrimoniale dans une optique d'amélioration des services rendus et de maîtrise des coûts en intégrant les préoccupations de développement durable.

Sur les thèmes du Plan campus, le rôle de l'université en maîtrise d'ouvrage et la dévolution du patrimoine seront traités. Il s'agira également de donner les outils de prévision et de suivi financier d'un programme de travaux (construction neuve, réhabilitation).

Actions envisagées

- Optimiser sa gestion immobilière
- Etablissement et suivi du budget prévisionnel d'un projet immobilier
- Cycle maîtrise d'ouvrage
- Les grandes étapes de réalisation d'une opération de construction / réhabilitation
- Développement durable : volet impacts des lois du Grenelle de l'environnement sur le patrimoine universitaire
- Développement durable : volet mettre en place une politique de maîtrise et de réduction des dépenses énergétiques et d'approvisionnement en fluides
- Réussir les restructurations des sites universitaires en lien avec les collectivités territoriales

/LE SYSTEME D'INFORMATION

/LE SYSTEME D'INFORMATION

/LE SYSTEME D'INFORMATION

Sur la question des systèmes d'information, une maîtrise de l'urbanisation du schéma directeur du SI est indispensable au pilotage d'un établissement.

La réussite et la maîtrise du changement, la vérification de la conformité juridique et de la sécurité du système imposent également une maîtrise experte des nouvelles technologies, du numérique, conditions indispensables au pilotage efficace des projets.

Les actions seront conçues pour les directeurs des directions informatiques des établissements.

Actions envisagées

- Urbanisation et système d'information
- Performance économique du SI
- Sécurité des SI
- Architectures logicielles

Des actions autour de la problématique de l'archivage et de son champ d'application dans une logique combinatoire avec les méthodes de réorganisation des procédures des établissements, sous l'angle de trois thématiques (présentation et définition de l'archivage et du contexte normatif, législatif et réglementaire, retours d'expériences, gestion dématérialisée et archivage électronique) seront également conduites, au bénéfice de l'ensemble des domaines.

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'attractivité et la compétitivité sont des enjeux forts. Les établissements d'enseignement supérieur se sont engagés dans la conception de structures internes en charge des relations internationales. Mais, ces structures, souvent sous-dimensionnées au regard des besoins, des expertises nécessaires et des réseaux à construire et à coordonner, restent fragiles. Aussi, un appui aux services en charge de ces questions sera apporté.

Actions envisagées

- Formation des responsables de services des relations internationales

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

AXE 3/ACCOMPAGNEMENT AUX ETABLISSEMENTS

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements



Introduction

L'Amue assure des missions d'accompagnement des établissements tel que veille, expertise, référence et centrale d'achat en tant qu'activités complémentaires indispensables à la construction et au déploiement des logiciels et des formations. Cet accompagnement prend appui sur l'analyse des actions et expériences innovantes conduites dans les établissements, en France comme à l'étranger.

Deux axes seront affermis :

- le renforcement du partenariat entre les universités et les organismes de recherche et l'élargissement d'une offre d'actions mutualisée visant notamment à la modernisation et la simplification de la gestion administrative de la recherche,
- le développement des procédures d'accords-cadres ou de groupement d'achats qui permettent de mutualiser efficacement l'offre d'achats et de faire bénéficier les établissements de coûts réduits.

Ces missions sont exercées en étroites relations avec la CPU, l'IGAENR et les directions concernées du Ministère. Elles se font en lien étroit avec les axes systèmes d'information et formation déclinés dans le plan stratégique.

Fusions d'établissements : accompagnement dans la mise en œuvre de SI

Par ailleurs, le paysage universitaire est en pleine mutation avec l'arrivée des projets Investissement d'avenir, du plan Campus, et la volonté d'être plus compétitif à l'international. Pour mieux appréhender ces nouveaux challenges, certaines universités se sont engagées dans un processus de fusion. Après l'université de Strasbourg (UDS) en 2009, les universités d'Aix-Marseille Université (AMU), et l'université de Lorraine (UDL) ont engagé le processus de fusion en 2011, qui a donné lieu à la fusion juridique de ces établissements en 2012.

L'Amue a engagé un processus d'accompagnement de ces établissements en 2011, et le continuera en 2012, dans le cadre de la restructuration de leur SI. Cet accompagnement doit nourrir la préparation des actions à destination des futurs établissements qui s'engageront dans un processus de fusion.

/L'INSTRUCTION DE DOSSIERS TECHNIQUES

/L'INSTRUCTION DE DOSSIERS TECHNIQUES

/L'INSTRUCTION DE DOSSIERS TECHNIQUES

L'Amue est amenée à instruire certains dossiers techniques entre les établissements et les tutelles et /ou certains organismes. Elle poursuivra cette activité en 2012, notamment sur :

- le volet juridique (sécurisation des actes de gestion),
- financier (mise en application du décret de 62),
- ressources humaines (déconcentration des actes de gestion, paye (ONP),
- formation (banque de stages, UNT, comité suivi licence)...

Cette activité fortement liée à l'actualité pourra conduire l'Agence à modifier son programme de travail et ses priorités.

Dans le domaine de la recherche et du partenariat renforcé entre les universités et les organismes de recherche, l'Agence a un rôle important car elle peut offrir un cadre commun qui permet de soutenir la réflexion liée à l'identification et la socialisation des modes d'organisation et des processus de gestion les plus efficaces. Cette activité s'inscrit dans la recherche d'une simplification des pratiques et de modes de gestion et d'une convergence à partir de procédures et d'outils communs conçus dans le cadre d'un partenariat universités/organismes de recherche.

Aussi, en 2012, l'Amue approfondira les travaux déjà engagés avec le CNRS en y associant les autres organismes de recherche.

Les actions porteront sur l'amélioration du fonctionnement des unités mixtes de recherche communes aux universités et aux organismes de recherche, notamment sur :

- l'harmonisation d'un référentiel budgétaire de gestion commun dans les UMR,
- la définition des règles d'usage du référentiel budgétaire liée à la conduite d'un dialogue budgétaire partagé,
- le déploiement d'un outil d'expression de la demande de ressources,
- le partage et la restitution de données permettant de disposer d'une vision partagée des ressources des unités par leurs tutelles,
- la convergence des règles de gestion,
- la gestion des feuilles de temps,
- la gestion des missions,
- les délégations de signature et de pouvoir,
- Les achats,
- La sécurité et la santé au travail.

Ces actions s'inscrivent dans une réflexion plus large concernant les modes d'organisation au sein des établissements (PRES, plateformes de services partagés, collegium, pôles, direction de la recherche...) et nécessiteront d'engager un appui, en lien avec la CPU et l'IGAENR, à la mise en œuvre de ces nouveaux modes de fonctionnements. De même les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre des investissements d'avenir (Equipex, IRT, IHU, SATT, Idex) devront nécessiter un accompagnement de l'Agence.

/LA VEILLE ET L'INFORMATION

/LA VEILLE ET L'INFORMATION

/LA VEILLE ET L'INFORMATION

La veille réglementaire

Le capital travail de veille réglementaire, qui demande un lourd investissement, évoluera sous la forme d'analyses comparatives des évolutions juridiques avec la mise à disposition de *fiches processus*, de documents types et de réponses à des questions juridiques. Cette forte demande des établissements est un facteur important de sécurisation et de mutualisation.

Concernant les demandes d'expertises pointues, l'Amue poursuivra ses prestations sur lesquelles interviendront des spécialistes internes ou externes.

La publication de guides

Les thématiques qui feront l'objet en 2012 de guides (sous format numérique) concerneront :

- le processus financier recherche
- la gestion de la pluriannualité
- le référentiel financier de la gestion d'une unité de recherche dans le cadre du partenariat renforcé
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- la gestion de la recherche (corpus réglementaire et législatif en matière de recherche)
- la rédaction de conditions générales d'achats en matière de travaux
- les outils de la prospective pour la stratégie des universités
- la délégation globale de gestion
- les fonctions d'un directeur de formation continue (mise à jour)

Pour développer la publication de guides, il est prévu de diversifier les formats, en utilisant particulier les apports numériques et interactifs en mêlant texte, vidéo...

La coordination de l'ensemble de ces activités relevant des différents domaines sera assurée par des experts chargés d'assurer la qualité et la pertinence de ces guides.

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

La priorité, en lien avec la CPU, sera d'accompagner l'animation des communautés professionnelles, de se mettre à leur écoute afin de mieux porter leurs intérêts, de fournir les solutions SI les plus adaptées, de dispenser les formations adéquates et de répondre aux sujets attendus par les établissements. L'Amue s'investira plus particulièrement en 2012 dans les nouveaux domaines couverts (recherche, juridique, patrimoine immobilier, santé et sécurité au travail, relations internationales) et consolidera ses relations avec les autres représentants des communautés professionnelles, notamment dans le domaine du système d'information.

L'adhésion déjà effective de plusieurs organismes (INSERM, IRD, IRSTEA) nécessitera de prendre en compte les attentes de ces établissements et de favoriser les échanges entre les différentes cultures des adhérents de l'Amue.

L'Agence facilitera l'accessibilité aux échanges et conseils, via les listes de diffusion, les actions en présentiel (séminaires, conférences) mais aussi en proposant des rencontres virtuelles de type webcasting sur des sujets ciblés. L'audience pourra être ainsi élargie, sans contrainte particulière de lieux.

La multitude de canaux d'information offerts par internet (AEF, listes de diffusion d'établissement, de réseaux professionnels, réseaux sociaux, publications...), amènera l'Amue à réfléchir en 2012 à mieux organiser son système de diffusion d'informations et d'animations en réseaux pour les adhérents.

Les séminaires, les conférences

Au premier semestre 2012, seront organisées des conférences autour de sujets larges comme :

- la sécurisation des systèmes d'information
- la sécurité et la conservation du patrimoine scientifique
- les journées d'échanges RCE
- les risques psychosociaux
- les outils de la simplification de la gestion de la recherche
- la *fonction achats* et les outils achats proposés par l'Amue
- les investissements d'avenir
- l'insertion professionnelle versus Entreprises
- la mise en œuvre des schémas immobiliers

Des partenariats avec des établissements seront également recherchés. Le premier modèle du genre sera le séminaire « *Les outils de la prospective pour la stratégie des universités* » (mars 2012) conçue avec l'université de Strasbourg.

Les clubs utilisateurs

L'Agence souhaite animer des réflexions plus larges, et au plus près des communautés des établissements utilisateurs de ses produits concernant le périmètre métier/fonctionnel.

Les journées *Club U* seront l'occasion de présenter une information plus ciblée nourrie des expériences réussies de certains adhérents ou de tiers (organisation de services, notamment de plates-formes financières, mise en place d'un service facturier, partage de méthodes de calculs de coûts de diplômes par exemple).

Elles seront organisées autour d'informations projets, ateliers thématiques, et d'une représentation des porteurs politiques de projets, membres des comités de pilotage.

Il y aura en 2012 les rencontres suivantes :

- un club utilisateur Sifac
- un club utilisateur Apogée

/UNE CENTRALE D'ACHATS

/UNE CENTRALE D'ACHATS

/UNE CENTRALE D'ACHATS

L'Amue renforcera fortement son activité *achats* en 2012 au profit des établissements adhérents, notamment en poursuivant sa collaboration avec les organismes de recherche et le Service des Achats de l'Etat (SAE).

La mutualisation et l'optimisation des achats

L'Amue poursuivra le développement de la procédure des accords cadres qui permet de mutualiser efficacement l'offre d'achats et de faire bénéficier les établissements de coûts réduits.

Elle utilisera sa qualité de *groupement d'achat* au bénéfice de ses adhérents en visant à négocier au mieux, en partenariat notamment avec les organismes de recherche. Par cette activité, elle apporte sécurité et expertise juridique, particulièrement appréciées pour les achats complexes notamment de type monétique ou scientifique. Ce service permet ainsi une optimisation de l'achat, tant économique (gain de temps et avantages tarifaires, économies d'échelle) que qualitatif.

La rédaction d'un plan d'actions achats sera finalisée en 2012. Une collaboration avec le Service des Achats de l'Etat sur certaines actions sera envisagée.

Pour 2012, les accords cadres suivants seront passés :

- carte achats, carte affaires,
- inventaire physique,
- dématérialisation des procédures,
- dématérialisation des factures,
- vote par Internet
- revue de presse.

Participation renforcée à des groupements de commandes

Par ailleurs, l'Agence participera avec les EPST au pilotage des travaux de Matinfo 3 (acquisition de matériel informatique) en vue de la constitution d'un groupement de commandes intégrant, via l'Amue, les établissements qui en sont adhérents. L'Amue relayera également les travaux conduits par le « Groupe Logiciel » de manière à en faire bénéficier ses adhérents.